

# DIES GENS D'ACTION

## Stansje Plantenga : L'inspiration derrière la Fiducie foncière de la vallée de Ruiter

*Justin Manasc*



L'artiste et l'activiste ne font qu'un chez Stansje Plantenga surtout lorsqu'il s'agit de sa passion pour les grands espaces, les habitats sauvages et la nécessité de les préserver. Stansje et son mari Robert Shepherd, récemment décédé, se sont engagés concrètement dans cette voie en fondant, en 1987, la première fiducie foncière au Québec, dans la vallée de Ruiter en Estrie.

Créée à l'origine pour préserver cette vallée spectaculaire, la Fiducie foncière de la vallée Ruiter est aujourd'hui un organisme bien établi qui est devenu un véritable chef de file du mouvement des fiducies foncières dans la province. Stansje a été présidente et porte-parole de la Fiducie durant les trois dernières années; en plus d'être une administratrice hors pair, elle a toujours été une source d'inspiration pour les autres membres, pour les gens de la région et la communauté des environnementalistes en général.

*Le but de cette chronique est d'honorer des personnes qui, actuellement, par leur engagement, contribuent d'une façon exceptionnelle à la conservation et à la protection de la nature. Ont déjà été honorés dans cette chronique:*

*Monsieur Jean Bédard, président de la Société Duvetnor de Québec, à l'automne 1988;*

*Monsieur Pierre Béland, président de l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent, au printemps 1989;*

*Monsieur Claude Villeneuve, environnementaliste de Saint-Félicien, à l'automne 1989;*

*Monsieur Harvey-L. Mead, environnementaliste, au printemps 1990.*

*Monsieur Jean-Luc Grondin, peintre animalier, à l'hiver 1991.*

*Madame Hélène Pardé-Couillard, géographe, à l'été 1991.*

*Monsieur Louis Gagné, avocat, président fondateur de la Société SARCEL, à l'hiver 1992*

*Madame Louise Beaubien-Lepage, écologiste, à l'été 1992.*

## CHRONIQUES

D'origine néerlandaise, Stansje a vécu la plus grande partie de sa vie à Montréal. Son activisme social ne date pas d'hier. En effet, elle a été très impliquée pendant plusieurs années dans le mouvement politique contre l'apartheid en Afrique du Sud. Vers la fin des années 1970, Stansje, en tant que peintre, a été une des fondatrices et membre d'un collectif féministe qui créa la Galerie Powerhouse, devenue depuis la Galerie centrale, dont la réputation n'est plus à faire dans le milieu artistique montréalais.

Ce fut l'amour de la nature qui poussa Stansje et Robert à quitter la ville au début des années 1980, et à s'installer de façon permanente en Estrie. Robert, psychiatre de profession, y installa un centre thérapeutique pour patients schizophrènes, le Centre Forest Farm. Quelques années plus tard, ils transformèrent le centre en un lieu d'hébergement et de retraite fréquenté par différents groupes.

La vallée de Ruitter est retirée au beau milieu du massif des monts Sutton, là où deux des 43 régions naturelles du Québec (l'érablière laurentienne et l'érablière à bouleau jaune) se rencontrent. Stansje et Robert ont trouvé le moyen d'assurer la conservation de son caractère sauvage et rural d'une façon

durable. Pour ce faire, ils se sont inspirés d'un modèle de conservation qui date du XII<sup>e</sup> siècle en Angleterre: «the Commons», la mise en commun de grandes étendues de terre pour le bénéfice des habitants locaux qui désiraient y chasser, ramasser le bois, ou faire paître leurs animaux.

Stansje tient à souligner que les besoins d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes. «En plus des besoins humains, on doit aussi considérer les besoins de la terre et de tous les êtres vivants qu'elle supporte. En apprenant à coexister avec la forêt et en respectant ses besoins, nous nous protégeons nous-mêmes. Une fiducie foncière amène les citoyens à prendre leurs responsabilités pour la conservation, et donc à entrer dans une relation plus écologique avec leur milieu.»

Ce même modèle a inspiré le mouvement dynamique des «Land Trusts» aux États-Unis, avec plus de 800 fiducies foncières veillant actuellement à l'aménagement de plusieurs millions d'hectares de terres agricoles et forestières à des fins de conservation. Une de ces fiducies foncières qui fonctionne admirablement, est située tout juste à dix kilomètres au sud de la vallée de Ruitter, dans le Vermont. Depuis ses humbles débuts dans les années 1970, le

«Vermont Land Trust» assure maintenant la protection de plus de 12 000 hectares un peu partout dans l'État.

La vallée de Ruitter semblait être un coin idéal pour implanter ce genre d'organisme. Cette vallée est surtout constituée de petites terres privées dont la plupart des propriétaires sont extrêmement fiers, non seulement de leur propriété mais aussi de la grande beauté des espaces sauvages qui l'entourent.

Mais voilà qu'au début des années 1980, la splendeur naturelle de l'Estrie et sa proximité de Montréal en ont fait une région de plus en plus convoitée par les villégiateurs, les propriétaires de résidences secondaires et les exploitants forestiers. La qualité de vie extraordinaire des résidents de la vallée de Ruitter semblait doublement menacée. D'une part, l'entreprise Domtar, propriétaire d'environ 3 200 hectares dans la vallée, a effectué une longue série de coupes à blanc de magnifiques forêts de feuillus. D'autre part, la région subit les pressions grandissantes du développement immobilier, résultant en grande partie du fait qu'elle est zonée non agricole.

En tant que résidents et propriétaires fonciers concernés, Stansje et Robert sentirent très

## CHRONIQUES

vite le besoin de faire quelque chose afin de protéger l'intégrité naturelle de cette vallée si spectaculaire. C'est ainsi qu'ils mirent sur pied un conseil de fiduciaires, en regroupant certains propriétaires locaux avec des professionnels et des gens d'affaires de la région et de Montréal. Robert sonna le coup d'envoi de la Fiducie en lui confiant, par acte de donation, ses premiers 40 hectares. Trois ans plus tard, une fois que la fiducie était bien établie, il a décidé de donner une superficie additionnelle de 120 hectares.

La Fiducie foncière de la vallée de Ruitter est donc propriétaire aujourd'hui de ces 160 hectares et détient également des servitudes de conservation sur une dizaine d'hectares supplémentaires. Ses démarches auprès du Service du patrimoine écologique du ministère de l'Environnement ont mené à la création, en 1991, de la Réserve écologique de la vallée de Ruitter sur 104 hectares adjacents aux terres de la Fiducie. Cette dernière espère agrandir la superficie sous statut de protection à 400 hectares avant l'an 2000, et vise la protection éventuelle des 56 km<sup>2</sup> qui constituent la vallée.

Malgré les difficultés financières auxquelles doivent faire face tous les organismes de ce genre, bien entendu à but non lucratif, la Fiducie a tout-de-même pu lancer une variété de projets et d'activités à caractères écologique, éducatif et récréatif. La Fiducie a organisé, entre autres, des sessions d'information destinés aux propriétaires fonciers, des programmes d'éducation environnementale à l'intention des écoliers et des adultes, et l'établissement d'un centre de ski de fond ouvert au grand public. Cet automne, la Fiducie a organisé une conférence canadienne de fiduciaires foncières dans le but de rassembler des représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux oeuvrant dans le domaine de la conservation, en leur donnant l'opportunité de se rencontrer et d'échanger de l'information.

Ces initiatives ont été réalisées en grande partie grâce à Stansje, qui a toujours fait preuve d'une énergie extraordinaire, d'un esprit créateur et de qualités de leadership peu communes.

Stansje s'est toujours considérée comme une idéaliste pragmatique.

Son côté pragmatique se retrouve dans l'activiste, à la fois très consciente de l'ensemble du contexte politique et de l'importance de mener une action stratégique. Son côté idéaliste se reflète d'abord et avant tout dans son art et dans son engagement dans une vie en harmonie avec la nature. À la mort de son mari il y a deux ans, Stansje a dû faire preuve d'un courage et d'une force exceptionnelle pour continuer de façon si engagée l'oeuvre qu'ils avaient commencée ensemble.

Avant d'annoncer à l'Assemblée générale de la Fiducie, tout récemment, qu'elle n'acceptera pas un autre terme dans le rôle de présidente, elle a d'ailleurs informé son Conseil qu'elle donnera à la fiducie une partie de ses terres pour la création d'un centre quatre-saisons d'interprétation de la Nature! C'est cet esprit de générosité qui aura permis à Stansje Plantenga de répondre à un besoin qu'elle considère comme fondamental et universel : «Le désir de laisser derrière soi un projet qui nous survive; le besoin de respecter et de rendre hommage à ce que nous aimons; le désir de rendre le monde meilleur.» ♦

## VIE DE LA SOCIÉTÉ



C'est Patrick Plante qui succède à George Arsenault, comme directeur de Canards Illimités pour la région de l'Est du Canada. Nous sommes heureux de cette nomination, connaissant le dynamisme et l'esprit de collaboration qui hument le nouveau titulaire à ce poste. Au moment de sa nomination, il oeuvrait auprès de la Fondation de la faune du Québec.



Yvan Thibault, directeur de la Société Provancher, nous communique quelques statistiques intéressantes sur la provenance des visiteurs de l'île aux Asques durant la dernière saison. Ainsi, 6,3 % proviennent de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la région des Asques; 5,4 % de la Beauce et de l'Estrie; 4,8 % de l'Abitibi, de l'Outaouais et des Laurentides; 2,9 % de la Mauricie et des Îles-de-la-Madeleine; 2,7 % du Saguenay et du Bas-Saint-Jean; 47,1 % des régions métropolitaines de Montréal et de Québec; 1,6 % de l'Ontario et de la Colombie Britannique et 6,2 % de la France, de la Suisse et de l'Italie.



Au mois de janvier, André Desmartis remettait à Stansje Plantenga le certificat attestant de la reconnaissance qui lui a été accordée dans le chronique des Gens d'action. La cérémonie s'est déroulée au bureau de la Fondation de la faune du Québec et le président de cet organisme, Gilles Barras, a remis à M<sup>me</sup> Plantenga une reproduction.

• C'est maintenant chose faite : les organismes propriétaires de territoires à vocation faunique et floristique sont maintenant regroupés au sein d'un même organisme. C'est le 3 avril dernier que se tenait à Baie-du-Febvre, sur les rives du lac Saint-Pierre, l'assemblée de fondation de ce nouvel organisme. Les buts du Regroupement des organismes propriétaires de milieux naturels protégés du Québec sont essentiellement de *développer des politiques et des projets communs; d'assurer un meilleur rayonnement aux organismes membres; d'établir une meilleure collaboration entre eux et enfin, de promouvoir au Québec l'acquisition de terrains à vocation faunique par des organismes similaires*. Actuellement, onze corporations sont membres réguliers de ce regroupement : l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles (APEL); la Fiducie foncière de la Vallée du Ruisseau; L'île du Marais de Katevale; la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du Lac Saint-Pierre (SARCEL); la Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et de ses îles (SCIRBI); la Société canadienne de conservation des sites naturels; la Société québécoise de protection des oiseaux; la Société de protection foncière de Sainte-Adèle; la Société Duvetnor; la Société de conservation de l'Archipel des Pèlerins et la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada. La Fondation de la faune du Québec, appuyant largement cette initiative, en est devenue membre partenaire, ainsi que Canards Illimités.

Nous sommes heureux que ce nouvel organisme voit le jour, car nous croyons qu'il profitera non seulement à tous ses membres, par les collaborations qui s'établiront entre eux, mais aidera surtout à la cause de la conservation du patrimoine naturel au Québec.

Le premier Conseil d'administration de ce nouvel organisme se compose des personnes suivantes : Louis Gagné, vice-président; Robert S. Carswell, secrétaire-trésorier; Rémi Moreau et Jean Bedard, administrateurs; André Desmartis, secrétaire administratif et J.C. Raymond Rioux, président.